

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 17 juin 2010*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, Mme GUERIN, MM. GRAS, MAZOUÉ, TISSERAND, COUTURIER, QUENTIN, Mme LEVASSEUR, M. SARRAZIN, Mmes DUWEZ, BAUDIER, MILLOCHAU.

Absents excusés :

M. MARTY, pouvoir à M. GRAS,  
M. SAUGEZ, pouvoir à M. SARRAZIN,  
M. HOUSSINOT.

Monsieur GRAS est élu secrétaire.

## LE CONSEIL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente.
- Sur proposition de Monsieur le Maire, accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :
  - Transport
- Approuve les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 :

### PART PARENTALE – Carte OPTILE

(tarif dégressif)

- Pour le 1<sup>er</sup> enfant 67.40 Euros/an
- Pour le 2<sup>ème</sup> enfant 48.90 Euros/an
- Pour le 3<sup>ème</sup> enfant 19.70 Euros/an
- Pour un enfant boursier 37.00 Euros/an

*13 voix POUR 1 ABSTENTION*

### CARTE IMAGINE'R

Réactualise la prise en charge d'une partie des frais de transport supportés par les familles demeurant sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en établissements secondaires, Fixe le montant de la subvention de la commune pour la carte IMAGINE'R à 63.50 euros, à compter de la rentrée scolaire 2010/2011.

*14 voix POUR*



*Arrivée de Monsieur SAUGEZ 21h35*

### RESTAURANT SCOLAIRE

- 1<sup>er</sup> enfant/trimestre 134.00 Euros
- 2<sup>ème</sup> enfant/trimestre 106.00 Euros
- 3<sup>ème</sup> enfant/trimestre 80.00 Euros
- Ticket individuel/jour 4.80 Euros
- Familles extérieures à Corbreuse/trimestre 174.00 Euros

*14 voix POUR*

### ETUDES DIRIGÉES : tarif mensuel/enfant

- 4 jours par semaine 31.80 Euros
- 3 jours par semaine 23.85 Euros
- 2 jours par semaine 16.25 Euros
- 1 jour par semaine 8.80 Euros

*14 voix POUR*

### FRAIS D'ECOLAGE

- Par an 470.00 Euros

*14 voix POUR*

### GARDERIE

- Semaine à temps complet 14.70 Euros (matin de 7 h à 9 h et soir de 16 h 30 à 19 h)
- Semaine mi-temps (matin ou soir) 7.50 Euros
- Journée exceptionnelle (matin et soir) 4.85 Euros
- Demi-journée exceptionnelle 2.40 Euros (matin ou soir)
- A partir du 2<sup>ème</sup> enfant, le demi-tarif sera appliqué.

*14 voix POUR*

- Décide de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à titre contractuel du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2009 pour répondre aux besoins de la voirie et entretien des espaces verts.

*14 voix POUR*

Prend note que le Syndicat Transport Ile de France STIF propose un plan de transport alternatif à celui existant comprenant :

- la suppression de l'actuelle ligne 128 CORBREUSE-DOURDAN,
- l'intégration de l'offre actuelle de la ligne 013-22,
- l'ajout de rotations supplémentaires demandées par la commune de CORBREUSE qui en assumera la charge financière,

L'estimation financière mise à la disposition du Conseil Municipal de CORBREUSE est la suivante :

- Coût d'exploitation VEOLIA : 282 000 E TTC (267 207 E HT)
- Compensation tarifaire versée par le STIF et autres organismes : 166 000 E
- Economie possible par stationnement des véhicules à CORBREUSE : 10 000 E

La charge financière estimée est de 106 000 E.

Accepte, au vu de ces chiffres, le nouveau plan de transport mais se réserve le droit de diminuer sa participation en réduisant l'offre de manière équivalente lors de sa séance de juillet 2010 car, à ce jour, n'a pas tous les éléments pour décider.

*14 voix POUR*

## QUESTIONS DIVERSES

- \* Point sur le tennis.
- \* Remerciements reçus de l'association DREPOBA pour la subvention versée par la commune.
- \* Cessation d'activité de « la clinique de l'automobile » au 31 août 2010.
- \* Demande d'acquisition d'un local dans la zone artisanale de Marly. L'avis des Domaines a été demandé.
- \* Section danse ACS : très vifs remerciements, très beau spectacle.
- \* Réouverture du dossier de l'agrandissement de la mairie.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.***